

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 52

Artikel: Elle est venue...
Autor: Schüler, Annette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

blement pas indisposé nos compatriotes des bords de l'Arve, qui vivent depuis longtemps dans les meilleurs termes avec leurs voisins de Savoie. Ceux-ci, de leur côté, ont si bien perdu le souvenir des événements de l'an 1602 qu'ils assistent sans déplaisir aux divertissements organisés le 12 décembre de chaque année, et qu'on les voit même y prendre part.

V. F.

Enfoncé, le soleil ! — Un jour, un bon Marseillais faisait à un Parisien les honneurs de sa ville natale, lui vantait avec enthousiasme la douceur extraordinaire de son climat.

— Cela n'empêche pas, observe le Parisien, qu'il neige horriblement et que votre Cannibière est aussi blanche que le voile d'une mariée.

— C'est juste, riposte sans se troubler l'imperturbable Marseillais; mais vous ne savez donc pas, mon *cer*, que la neige de Marseille n'est pas comme les autres neiges; elle est *saude*, elle est *saude*, elle est cent fois plus *saude* que le soleil !

En souscription. — Voici la dernière semaine où l'on peut souscrire, pour le prix réduit de fr. 1.20, à l'intéressante brochure (in-8°, 150 pages) **Vers Sedan**, évoquant, d'après les documents historiques les plus récents, le souvenir de cet événement tragique de la guerre franco-allemande. Trois clichés, indiquant les mouvements des armées belligérantes, illustrent le texte.

On souscrit, par carte postale, chez l'auteur : M. ERNEST TISSOT, journaliste, Montagibert, à Lausanne, ou au Bureau du *Conteur vaudois*.

A VOS SOUHAITS !

Le *Journal d'hygiène* a publié un assez curieux article sur « l'éternuement » et sur l'usage de saluer ceux qui éternuent. Nous y remarquons les particularités suivantes :

« On vous salue quand vous éternuez, dit Aristote, pour vous montrer qu'on honore votre cerveau, le siège du bon sens et de l'esprit. Cette politesse s'est étendue jusque chez des peuples traités de barbares. Quand l'empereur du Monomotapa, par exemple, éternuait, ses sujets en étaient avertis par un signal convenu, et il se faisait alors des acclamations générales dans tout le pays.

« Le P. Famién Strada prétend que, pour trouver l'origine de ces salutations, il faut remonter jusqu'à Prométhée. Les rabbins remontant plus haut encore, soutiennent que c'est à Adam qu'il faut faire l'honneur du premier éternuement.

« L'origine la plus probable des souhaits adressés aux personnes qui éternuent paraît être celle-ci : sous le pontificat de saint Grégoire le Grand, il y eut en Italie une sorte de peste qui se manifestait par des éternuements; tous les pestiférés éternuaient; on se recommanda à Dieu, et c'est de là que viendrait l'usage de saluer par une pieuse formule les gens dont la membrane pituitaire est trop vivement excitée.

« Chez les anciens, l'éternuement était pris en bonne ou en mauvaise part, suivant les temps, les lieux et les circonstances; ils en firent un moyen de divination, la « ptarmoscopie ».

« Un savant du dix-septième siècle a écrit un traité de *Sternutatione*. Il y rapporte, entre autres traditions curieuses, que les Grecs, en parlant d'une personne parfaitement belle, disaient que « les Amours avaient éternué à sa naissance ».

ROMANCE INCENDIAIRE

La *Marseillaise*, l'hymne célèbre de la grande révolution, — le croirait-on ? — ne fut tout d'abord considérée que comme une romance d'amateur, excellente pour amuser des désœuvrés de salon et les distraire de la politique.

Ainsi en témoigne la lettre suivante de M^{me} Louise Dietrich, à son frère. M^{me} Dietrich, on le sait, était la femme du maire de Strasbourg, chez qui fut pour la première fois chanté le *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, devenu la *Marseillaise*.

Voici la lettre :

* * *

« Strasbourg, mai 1792.

« Cher frère, je te dirai que depuis quelques jours je ne fais que copier et transcrire de la musique, occupation qui m'amuse et me distrait beaucoup, surtout dans ce moment où partout on ne discute et ne cause que politique de tout genre.

« Comme tu sais que nous recevons beaucoup de monde, et qu'il faut toujours *inventer quelque chose*, soit pour changer de conversation, soit pour traiter des sujets toujours plus distrayants les uns que les autres, mon mari a imaginé de faire composer un chant de circonstance.

« Le capitaine du génie Rouget de Lisle, un compositeur et un poète *fort aimable*, a rapidement fait la musique du chant de guerre.

« Mon mari, qui est un bon ténor, a chanté le morceau qui est entraînant et d'une *certaine originalité*. C'est du *Gluck*, *en mieux*, plus vif et plus alerte. Moi, de mon côté, j'ai mis mon talent d'orchestration en jeu; j'ai arrangé les partitions sur clavecin et autres instruments.

« J'ai donc eu beaucoup à travailler. Le morceau a été joué chez nous à la grande satisfaction de l'assistance. Je l'envoie la copie de la musique.

« Les petits virtuoses qui l'entourent n'auront qu'à la déchiffrer, et tu seras charmé d'entendre le morceau.

« Ta sœur, LOUISE DIETRICH,
née OCHS. »

SALUT, NOUVEL-AN !

Nous recevons la lettre que voici, dont nous remercions bien sincèrement le signataire :

« Mon cher *Conteur*,

« A l'approche des fêtes de l'an, je me suis souvenu d'une chanson que je tiens de ma grand-tante, née en 1782, et que, dans mon enfance, nous chantions la veille de l'an en faisant la quête dans les maisons.

Bonsoir à tous, petits et grands,
Voici le dernier jour de l'an,
Le bon Dieu qui nous aime tant
Le renouvelle tous les ans.

Nous l'avons grand'ment offensé
Pendant cette année passée
En paroles et en pensées
Et en plusieurs autres manières.

Nous prions Dieu pour les maris
Et pour leurs chères femmes aussi
Et pour les enfants bien aimés
Que le Seigneur leur a donnés.

Nous avons passé par vos blés,
Ils sont bien beaux et bien levés;
Dieu veuille vous les préserver
De la grêle et du temps gelé.

Si vous ne voulez rien nous donner,
Ne nous faites pas tant chanter,
Car nous avons les pieds gelés
Et ailleurs nous devons aller.

Nous vous remercions humblement
De nous avoir donné bon' an,
De la monnaie ou argent blanc,
Nous vous souhaitons le bon' an.

« Cerneux-Péquignot, 18 décembre 1910.

» C. MARTINET. »

Excellente méthode pédagogique.

Un instituteur du canton — oh ! il y a de cela bien des années — dans un moment de gêne, emprunta une centaine de francs au père d'un de ses élèves.

A la fin de la semaine, appelé à signer le carnet scolaire de son fils, qui n'avait jamais, à l'école, brillé par son assiduité et son rang, le prêteur fut très surpris de voir son héritier arrivé le *premier* de la classe.

Le bon instituteur, pour justifier cet avancement rapide et inattendu, avait écrit dans la colonne des observations : « Rodolphe a fait de très grands progrès cette semaine. »

Et le phénix Rodolphe resta le premier de la classe jusqu'à l'extinction de la dette, extinction qui, fort heureusement pour lui, fut beaucoup plus lente que ses progrès à l'école.

Qui donc, à présent, oserait contester les avantages de la collaboration des parents en matière scolaire ?

ELLE EST VENUE...

A M. et M^{me} L.

ELLE est là, elle est venue l'enfant chérie, si tendrement espérée.

Elle est arrivée — oh ! histoire de quelques petites journées — un peu plus tôt qu'elle n'était attendue. Elle devait avoir hâte d'assister au plus vite à l'étrange comédie de la vie...

Elle est là, l'enfant chérie et sa venue a mis les cœurs en joie ! A l'ouïe de la précieuse nouvelle, sentant battre son cœur à coups redoublés la douce, la paisible aïeule a déclaré que c'était là son jour le plus beau. Affairée, songeant à tout, la grand'mère aux mains zélées prépare brassières légères et bonnets mignons. La tante, les oncles sont épanouis, ils remercient quand on les félicite... La mère vit de l'ineffable joie d'être Maman, d'avoir à elle, tout à elle un être neuf et délicieux auquel il faudra tout donner et tout apprendre, un être qu'il faudra bercer dans la tendresse pour qu'un jour il sache vivre dans la bonté. Le père est radieux d'un bonheur radiant sur tous ceux qui l'approchent. Je regarde sa fille, il la porte et sourit. S'il n'avait su le faire avant — c'est incontestable — sa fille lui aurait appris le sourire ! Il sourit, et son sourire de père heureux fait danser des clartés de soleil en ses yeux.

Et pourtant, songez donc ! dans le village on les a plaints du fond de l'âme ces nouveaux parents-là !

— Ils ont une fille !

— Ils n'ont qu'une fille !

Ces mots sonnaient comme un glas.

Une fille ? C'est que ça ne fait pas un valet d'écurie quand ça a vingt ans ! C'est du luxe, ça ne rend pas !

Comme ces appréciations sont revenues aux oreilles paternelles, très grave soudain, il a hoché la tête :

— S'il y a une maison où une fille doit être heureuse, c'est bien celle-ci, a-t-il dit ! Et sa parole a eu l'accent d'un serment.

Il a contemplé sa petite et il a souri de son sourire de bonheur intérieur.

La petite ?

Oh ! c'est un amour !

Elle n'est ni courte ni frêle.

Elle est grande et potelée.

Elle a un mignon visage lisse tendre comme un pétale de fleur; elle est pleine de fossettes, elle a des bracelets aux bras. Elle a des yeux clairs étonnés de nouvelle venue dans lesquels, un jour aussi, peut-être brilleront des clartés de soleil, des yeux qui bientôt ne demanderont qu'à le voir et à le comprendre ce monde où on la fit venir, ce monde où des gens s'agitent, où des bêtes s'ébattent, où des objets brillent, ce monde enfin dans lequel, spectatrice choyée, dorlotée pour l'instant, elle sera actrice bientôt.

La petite a poussé son premier cri ! Elle boit la vie dont on lui a fait don par toutes les fibres fraîches de son organisme impatient de croissance, elle la boit sûrement, sagement, à longs

traits. Elle a les lèvres gourmandes et l'éclat des bébés vigoureux...

Elle porte un bonnet mignon que portèrent son père et ses oncles et dont son blanc sommeil en un lit charmant, un petit lit de bois, un lit ancien avec des colonnettes et un grand tiroir, un lit pratique où ils dormirent tous tour à tour, ceux de l'autre lignée, ceux de la génération qu'elle continuera.

Puisse-t-elle, l'enfant chérie, y dormir longtemps de tout le repos de l'innocence, puisse-t-elle y grandir dans tous les sens jusqu'au jour où la couchette familiale devenue trop courte se refusera à lui offrir son asile de paix.

Ce jour-là, comme elle sera heureuse et fière, la petite, elle se sentira « grande » ! Vous, parents, peut-être serez-vous un peu tristes : ce jour-là ne prendra-t-elle pas son irrémédiable inscription sur la liste sérieuse des candidates à l'Ecole de la Vie ?... Puisse-t-elle lui être clément.

Annette SCHÜLER.

ONNA DROLA D'HISTOIRE

Eix vouaiqué ienna que dai s'itrr passàa deins on petit veladzu dei montagnès dao canton dao Valà, peindeint on hivai bein frai.

On bon vilho pèrè grand ètai zu mò et coumeint fallai l'einterrà, son valet Pierrou dit ao petit bouebo Pierrottet :

— Te faut allà tsi monsu l'eincourà, po que vigne fairè l'einterrèment dao pèrè grand.

L'eincourà de la pèroste dèmaorave trè z'aorès pie bas, et mon Pierrottet s'einmodè avou. Le fasai onna cramena de nà de la metzance et Pierrottet a zu bein de la peina d'arrevà à la cura.

Quand la zu racontà son affairé à l'eincourà, l'eincourà lai de :

— Mâ, a quiè sondzé tu, mon pourro Pierrottet ? einterrà lou pèrè grand, quand lou cemetirou l'est couvè de six pi dè nà et que la terre l'est dzalaie quatrou pi prévond ! Dis à ton pèrè dè mettrè lou pèrè grand deins la bière et dè lou montà tot amont, ao frai, dezo lou tai, ique vao se conservà lou restou dé l'hivai. Et pu quand la nà sarai fondia et que la terra sarai teindré, vo craosérà la foussa et ie monterè lei fèrè on bi einterrèment. Et ellioudé pi la bière po que lei bitès l'ai pouessa rein.

Pierrottet reintré à l'otto et coument l'eincourà avai dit, on remisavé lou cò dao pèrè grand, dezo lou tai.

Trei senannès apri, l'eincourà veïssai arrevà ancora lou Pierrottet.

— Quiette que t'amène, mon valottet ?

— Ah ! monsu l'eincourà, faut vo dépatzi de veni einterrà lou pèrè grand, passeque sein cein n'en resteret d'abò pllie rein.

— Coumeint, n'en resteret pllie rein ? Ete-que lei bitès ?....

— Oh ! n'est pas les bitès, monsu l'eincourà, l'est mon pèrè qu'ein coppé toté lei nès on gros bocon.

— Coumeint què dis-tou, petit malheureux ? ton pèrè ein coppé toté lei nès on gros bocon ?

— Oï, monsu l'eincourà, po preindré lei renàs. Pourro pèrè grand !

MÉRINE.

AU BOUT DE LA TACHE

L'ASSOCIATION JUSTE OLIVIER s'est dissoute samedi dernier. La mission patriotique que le *Conteur vaudois* avait commencée, qu'elle a continuée et menée à chef, est achevée au-delà des désirs de ses promoteurs.

En effet, lorsque le 17 février 1905, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat C. Decoppet, elle se constitua, en acceptant, comme base de son fonds, la somme de fr. 1071 90 qu'avait déjà recueillie le *Conteur*, elle ne comptait ériger qu'un seul monument à la mémoire de Juste Olivier.

Or aujourd'hui, c'est-à-dire moins de six ans après sa fondation, elle a recueilli la somme de fr. 21,022 30 et élevé trois monuments, au lieu d'un.

Le 10 août 1907, elle a inauguré celui de Gryon, rappelant le souvenir des *Deux Voix*, celles de Juste et de Caroline Olivier, sa femme.

Le 18 octobre 1907, c'était le tour du monument d'Eysins, où Urbain Olivier, le romancier populaire, partage avec son frère Juste les honneurs du bronze.

Enfin, le 2 juillet dernier, elle couronnait son œuvre en inaugurant le beau buste en marbre, du poète, érigé sur la promenade de Derrière-Bourg, à Lausanne.

Les trois monuments sont l'œuvre du sculpteur Raphaël Lugeon, qui a voué à leur conception et à leur exécution tout son art, ainsi que tout son cœur de bon patriote.

Il ne sera plus permis maintenant à un Vaudois d'ignorer et de méconnaître Juste Olivier, le premier de nos poètes nationaux, qu'une jeune école trouve naturellement plus aisé de dénigrer que d'égaler.

L'Association Juste Olivier meurt donc de sa belle mort, ayant pleinement fait honneur à ses engagements et à ses affaires, puisque, complètement libérée envers ses créanciers, il lui restait encore une somme de fr. 200, environ, qu'elle a résolu de verser, par parts égales, aux fonds des monuments à élever à Eugène Rambert et à Edouard Rod, deux Vaudois qui, comme Juste Olivier, ont honoré et bien aimé leur pays.

NOS AMIS, LES ANIMAUX

EMILE Zola avait été chargé par le ministre de l'instruction publique — il était de ses amis — de le représenter à une séance solennelle de la Société française pour la protection des animaux.

A cette occasion, l'illustre romancier prononça un discours très remarqué. En voici quelques passages :

« Mesdames, Messieurs,

Je n'ai rien d'administratif, et M. le ministre de l'instruction publique, qui m'a fait l'honneur de me déléguer près de vous, voudra bien que je le représente en simple ami des bêtes. Je n'ai pas d'autre raison pour prendre ici la parole, si ce n'est que je les aime, et j'imagine que cela ne peut qu'honorer tout le monde, même le gouvernement d'un grand pays, que de dire publiquement qu'on les aime.

D'ailleurs, cette tendresse fraternelle que j'ai pour elles ne me donne nulle vanité, car je n'ai jamais fait aucun effort pour l'avoir. Je les ai aimées tout petit et j'ai grandi en les aimant. Il est certain que cette tendresse est née avec moi, si active que je n'ai pas même eu le mérite de l'acquiescer et de la cultiver. Ma seule surprise est de me trouver parmi vous si tard, à 56 ans, lorsque, depuis trente années, je n'ai pas écrit une œuvre sans y parler de mes chères bêtes dans toute l'effusion de mon cœur. La rencontre fatale a été bien longue à se produire, mais enfin me voici donc en famille.

On dit qu'il y a des gens qui n'aiment pas les bêtes. Moi-même j'ai cru parfois rencontrer de ces gens-là. Mais j'ai réfléchi, j'ai fini par me dire que je me trompais. La vérité est que tout le monde aime les bêtes ; seulement, il y a des gens qui ne savent pas qu'ils les aiment. Vous imaginez-vous la nature sans bêtes, une prairie sans insectes, un bois sans oiseaux, les monts et les plaines sans être vivants ? Représentez-vous un instant l'homme seul, et tout de suite quel immense désert, quel silence, quelle immobilité, quelle tristesse affreuse : Ne vous est-il pas arrivé de traverser quelque lande maudite d'où la vie des bêtes s'est retirée, où l'on n'entend ni un chant, ni un cri, ni le frôlement d'un corps, ni le palpitement d'une aile ? Quelle désolation,

comme le cœur se serre ; comme on hâte le pas, comme on se sent mourir d'être seul, de ne plus sentir autour de soi la chaleur des bêtes, l'enveloppement de la grande famille vivante ! Et qui donc peut dire alors qu'il n'aime pas les bêtes, puisqu'il a besoin d'elles toutes pour ne pas se sentir seul, terrifié et désespéré ?... »

Ici l'orateur dit que, « maintenant que nous avons admis les bêtes au foyer », nous ne pouvons essayer de vivre qu'entre hommes. Les bêtes « sont devenues de la famille » et on ne pourrait les en supprimer « sans arracher un peu de notre cœur. »

Et il ajoute :

« Aimons les bêtes, parce qu'elles sont l'ébauche, le tâtonnement, l'essai d'où nous sommes sortis, avec notre perfection relative ; aimons-les, parce que, s'il y a autre chose en nous, elles n'ont, elles, rien qui ne soit nôtre ; aimons-les, parce que, comme nous, elles naissent, souffrent et meurent ; aimons-les, parce qu'elles sont nos sœurs cadettes, infirmes et inachevées, sans langage pour dire leurs maux, sans raisonnement pour utiliser leurs dons ; aimons-les, parce que nous sommes les plus intelligents, ce qui nous a rendus les plus forts ; aimons-les au nom de la fraternité et de la justice, pour honorer en elles la création, pour respecter l'œuvre de vie et faire triompher notre sang, le sang rouge, qui est le même dans leurs veines et dans les nôtres.

Et, je l'ai dit un jour, votre besogne est sainte, vous qui vous êtes donné la mission de les protéger, par haine de la souffrance. C'est à la souffrance qu'il faut déclarer la guerre et vous parlez un langage universel lorsque vous criez pitié et justice pour les bêtes. D'un bout du monde à l'autre, des sociétés sœurs peuvent se fonder, vous entendre et vous répondre. Que tous les peuples commencent donc par s'unir pour qu'il ne soit plus permis de martyriser un cheval ou un chien, et les pauvres hommes, honteux et las d'aggraver eux-mêmes leur misère, en arriveront peut-être à ne plus se dévorer entre eux. »

* **Théâtre.** — Voici les spectacles de la semaine : Dimanche 25 décembre, en matinée : relâche. — En soirée : *Napoléon*, drame historique à grand spectacle, en 5 actes et 9 tableaux, de Meynet et Didier.

Mardi 27 décembre. Première représentation à Lausanne de *Vous n'avez rien à déclarer ?* vau-deville en 3 actes, de Hennequin et Veber.

Jeudi 29 décembre : *La Fleur merveilleuse*, pièce en 4 actes, en vers, de Miguel Zamacoïs.

* **Kursaal.** — Vendredi 23, reprise du légendaire succès : *Miss Bridget*, fantaisie franco-américaine, et première de : *Le Capricorne*, opérette à grand spectacle avec ballet, chœur et décor nouveau. Toute la troupe joue dans ce spectacle qui est très gai et très convenable.

Dimanche 25, jour de Noël, *pas de matinée, soirée seulement* avec ces deux pièces. Dans notre prochain numéro, programme des Fêtes de l'an.

Allons, le ton, et chantons ! — Nous n'avons plus d'excuse pour ne pas chanter ; même, la justesse de notre voix laissât-elle à désirer. En tout cas, plus permis de dire que l'on ignore l'air ou la chanson.

Le 3 juin 1906, les délégués de la Société cantonale des chanteurs vaudois décidaient la création d'un « Chansonnier ». Ce recueil devait renfermer, à côté de chœurs patriotiques déjà connus et aimés, quelques morceaux nouveaux, de caractère franchement populaire. Le « Chansonnier de la Société cantonale des chanteurs vaudois », c'est son titre, vient de sortir des presses des Imprimeries Réunies, à Lausanne. Il contient 85 numéros, dont 17 chœurs inédits.

Le « Chansonnier » compte 5 chants de marche, 43 chœurs patriotiques, 15 morceaux célébrant la nature, 18 chansons (Lieder), 4 chants funèbres. Le choix en est judicieux et le « Chansonnier de la Société cantonale des chanteurs vaudois » ne peut tarder à être populaire. Il fournit à nos chanteurs, au prix modique de 2 fr., un précieux trésor de chœurs populaires les plus variés.

Personne n'osera maintenant aller à une fête, à un banquet, à une noce, à une réunion d'amis, ou partir en excursion sans son Chansonnier en poche.

Rédaction : JULIEN MONNET et VICTOR FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO